

L'ÉLECTEUR

JOURNAL DU SOIR

PLAMONDON & Cie., Editeurs-Propriétaires.

BUREAUX: 34, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-chef

QUEBEC, 15 JANVIER 1887

La reception a Spenser Wood

PAR SUITE DE LA TEMPERATURE DE NEIGE QUI SE VIT DEPUIS HIER MATIN, LA RECEPTION DE MADAME MASSON, QUI DEVAIT AVOIR LIEU AUJOURD'HUI, EST REMISE A SAMEDI PROCHAIN.

LE GOUVERNEMENT FEDERAL

EN PROCES

DEVANT LE PEUPLE

POURQUOI LES ELECTEURS DEVRAIENT LE CONDAMNER AU POLL

Jamais accusé ne s'est présenté devant son juge sous le coup d'accusations plus formidables, que celles qui pèsent en ce moment sur la tête de nos ministres fédéraux.

Nous allons tâcher d'en récapituler les principaux chefs afin de permettre aux électeurs de juger, s'il est possible, d'un coup d'œil ce monstrueux ensemble d'iniquité et d'exploitation qui constitue le plus clair de la politique de Sir John et de ses collègues.

Pour quelles raisons, au nom du ciel, le peuple de cette province continuerait-il à honorer de sa confiance des hommes qui, en quelques années d'administration, n'ont semé que des ruines sur leur passage et n'ont pas même reculé devant l'effusion du sang pour assurer le succès du honteux péculat dont ils ont fait un système politique ?

Serait-ce parce que le gouvernement actuel a augmenté la dette publique de plus de cent millions en huit ans, soit au taux de deux millions et demi par an, ainsi que l'indiquent les chiffres, réduits à dessein, donnés par le ministre des finances lui-même.

Dette brute au 1er mars 1886 \$231,314,532
Dette brute en 1878 174,957,268

Augmentation 106,357,264

Serait-ce parce que le gouvernement actuel a augmenté, en huit ans, la dette nette de soixante huit millions, d'après les chiffres même du ministre des finances :

Dette nette au 1er mars 1886..... \$208,522,695
Dette nette en 1878 140,362,069

Augmentation 68,160,626

Serait-ce parce que la dette brute, qui donnait en 1878 une répartition d'environ \$43 par tête sur une population de quatre millions, donne aujourd'hui une capitation de \$60, en estimant la population actuelle à 4,700,000 âmes ?

Serait-ce parce que l'intérêt de la dette publique, qui en 1878 s'élevait à \$6,533,314, a atteint l'an dernier (d'après le rapport de l'auditeur général) le chiffre de \$9,419,482 et dépassera certainement 10 millions pour l'exercice de 1886 ?

Pareque le gouvernement actuel a augmenté la dépense annuelle de \$23,503,158 en 1878 à \$38,500,000 en 1886 d'après les prévisions budgétaires du ministre des finances, soit une augmentation incroyable de 15 millions en huit ans, une moyenne de près de 2 millions par an ?

Serait-ce parce que le ministre des finances a admis un déficit de 5 millions pour l'exercice 1886, en fixant les recettes probables de toutes sources à \$33,550,000 et les dépenses à \$38,500,000 ?

Serait-ce encore parce que le gouvernement n'espère pas même équilibrer les finances à l'aide des nouveaux impôts décrétés à la dernière session ?

Serait-ce parce que les douanes et l'accise, qui produisaient \$17,641,495 en 1878 ont augmenté de plus de 50 par cent en huit ans, puisque le ministre des finances évalue dans son dernier discours budgétaire (Hansard 1886, p. 414), à \$27,200,000 le revenu qu'il espère retirer de cette double taxe cette année ?

Electeurs, comment peut-on venir, avec un bilan aussi désastreux, se présenter devant vous et vous demander un nouveau mandat de cinq ans ?

N'a-t-on pas, au contraire, des comptes terribles à vous rendre ?

Où sont nos millions ? demande à grands cris le peuple du Dominion.

La réponse est déjà en partie connue.

Au Pacifique :
25 millions en argent ;
25 millions d'acres de terre valant au moins \$50,000,000 ;
8 ou 9 millions en remise de droits ou exemption de taxes ;

Par dessus le marché, la propriété du chemin de fer du Pacifique et un monopole de vingt ans, ce qui fait des magnats du Pacifique autant de satrapes intronisés aux frais de l'Etat au Nord Ouest ;

De plus une nouvelle avance de 30 millions à ces mêmes magnats en 1884, et 5 millions en 1885.

Près d'un demi million par an pour substituer aux conseils municipaux, trop honnêtes et trop scrupuleux, 211 petites cours suprêmes chargées de manipuler les listes électorales et d'en écarter, autant que possible, les électeurs antipathiques au gouvernement ;

7 millions—dont la plus forte partie reste encore à payer pour les frais d'une guerre civile allumée avec soin et provoquée à dessein par le gouvernement ;

Plusieurs centaines de mille piastres pour encombrer les bureaux publics d'Ottawa de parents et d'amis des députés qui votent toujours bien ; ce qui fait qu'aujourd'hui le nombre des employés civils est près du double de ce qu'il était en 1878 ;

Des millions distribués chaque année en terres publiques, en mines de charbon, en chartes de chemins de fer, etc., aux ministres eux-mêmes, leurs frères, neveux et cousins des ministres, aux députés dont le vote est ainsi assuré au gouvernement.

Et ainsi de suite. Ce n'est là qu'une faible partie des gaspillages ; que d'autres dont l'avcu n'a pas encore été arraché aux coupables !

Voilà pour les griefs généraux. La province et le district de Québec en ont de particuliers, et c'est les insulter que d'oser venir leur demander un renouvellement de mandat pour l'école politique dont le passage au pouvoir n'a été pour eux qu'une longue suite d'humiliations, de déceptions et d'outrages.

C'est bien en effet le gouvernement McDonald qui, après nous avoir fait contracter l'obligation de payer notre large part des cent millions que coûte le Pacifique en nous offrant en compensation le commerce de l'ouest, et, au mépris des promesses les plus sacrées, détourné le Pacifique à 250 milles loin de notre région et nous a laissé pour toute consolation l'obligation de payer notre part de cet énorme fardeau public.

C'est bien le même gouvernement qui nous avait promis un pont au Cap Rouge, mais qui s'empresse aujourd'hui de le faire construire à Lachine afin d'empêcher le Pacifique de se rendre à la mer par voie de Québec.

C'est lui qui refuse de payer le capital des \$960,000 de compensation que lui avait arraché le vote unanime de notre législature.

C'est lui qui a refusé de réajuster notre subside provincial au désir de l'unanimité de notre Assemblée Législative.

C'est lui qui, pour nous punir de ce que notre sol ne produit pas assez de blé pour la consommation de la population de cette province, a imposé sur la farine une taxe de 50 cents par quart, nous faisant payer \$300,000 de droits par an sur le pain seulement.

C'est lui qui nous pousse à l'Union Législative en nous enlevant une à une les garanties de notre autonomie provinciale.

C'est encore le même gouvernement qui a, par ses insolentes provocations, par sa criminelle incrimination, obligé les Métis Français du Nord-Ouest à lever l'étendard de la révolte, puis a rué sur nos compatriotes 5,000 hommes de troupes pour les écraser et les exterminer.

C'est lui qui s'est attiré les malédictions de notre peuple entier en répandant le sang d'un de nos compatriotes au mépris de toute notion d'humanité et de justice, simplement pour plaire à une secte fanatique non reconnue par les lois.

Et ces misérables qui se sont tant de fois moqués de notre bonne foi, qui ont entrepris de détruire la considération sauf à s'enrichir de la ruine publique, qui n'ont jamais daigné nous écouter, même quand nous allions en suppliant leur demander l'exécution loyale de leurs propres engagements, qui n'ont eu de pitié pour aucun de nous ; ces misérables, répétons-nous, pour qui notre honneur national est moins que rien, avec qui la

vie de nos mêmes est en danger, oseront demander aux citoyens de la province de Québec de leur rendre leur confiance !

A quel peuple de crétiens croient-ils donc avoir affaire ?

Encore du dévouement et des sacrifices !

Il est évident que le gouvernement, en dépit de l'opinion de quelques-uns de ses membres et en particulier de M. Chapleau, en dépit des objurgations d'un grand nombre de ses amis qui ne se soucient pas d'entreprendre la campagne au cœur de l'hiver, en est revenu à son idée première, de précipiter la date des élections en donnant tout juste le rigoureux délai voulu par la loi, afin de prendre ses adversaires autant que possible par surprise. La surprise ne sera pas grande cependant ; car il y a des mois et des mois que nos amis ont été avertis de se tenir sur leurs gardes, et dans ces derniers temps en core les ministres se sont trahis par leurs alliés et venues qu'ils essayaient en vain de rendre mystérieuses, par leurs indéisions et leurs ridicules tâtonnements.

Ne pouvant donc se flatter de prendre ses adversaires par surprise, puis que l'opinion a les yeux grands ouverts et que l'opposition a été maintes fois prévenue, le gouvernement veut au moins abuser de son pouvoir discrétionnaire en fixant les élections à une époque de l'année où la discussion est matériellement impossible. C'est un guet apens honteux qu'il médite contre la liberté électorale, et cet acte est tellement arbitraire qu'il a déjà soulevé de vives récriminations de la part de la *Presse*, l'un de ses organes les plus acérés et pourtant. Forcer les électeurs à prononcer un jugement sur les questions les plus vigoureux que nous ayons vus, par 20 degrés au-dessous de zéro, c'est vouloir supprimer du coup les assemblées et les discours sur lesquels un bon nombre d'électeurs comptent nécessairement pour se former une opinion décisive. C'est surtout à la campagne que le besoin et le désir de s'instruire se font sentir, et c'est précisément à la campagne aussi que les réunions électorales sont le moins possibles par ces temps de violentes tempêtes où les voies de communication sont emboîtées de neiges et l'atmosphère extérieure rendue intolérable par le froid.

On n'a qu'à arrêter un moment sa pensée sur la perspective d'élections générales dans de pareilles conditions, mettant les électeurs d'une grande partie de notre zone sibérienne dans l'impossibilité physique d'accomplir leur devoir civique à moins d'exposer leur santé et leur vie ; on n'a, disons-nous, qu'à bien réaliser cette situation pour comprendre de quelle cruauté cynique le gouvernement actuel sait faire preuve chaque fois qu'il espère que cela avancera ses affaires. Pourvu qu'il arrive à son but, peu lui importe le public. Voilà sa devise.

Tout de même, ses froids calculs pourraient bien être dérangés. Nous sommes dans une période de dévouement et de sacrifices. Le sentiment public est assez accentué par le temps qui court pour se rire des empêchements plus ou moins sérieux qui s'élèvent sur son chemin. Le cœur est plus fort que la nature, et le peuple est cette fois bien déterminé à montrer qu'il a du cœur. Les 20 degrés de froid qui ont effrayé la *Presse* ne lui feront pas peur.

La brave jeunesse qui s'est jetée dans

le corps perdu dans la lutte nationale depuis qu'elle est commencée et qui a déjà récolté une partie du fruit de son dévouement dans l'avènement de plus d'un de ses membres au timon des affaires, ne reculera pas devant le sacrifice de santé et d'argent que lui imposent les tyrans qu'il s'agit de déloger des ministères fédéraux. Ce n'est pas une mince affaire que d'aller porter la parole dans les comtés au cœur de l'hiver canadien, et plus d'un sait d'avance qu'il y compromettra peut-être irréparablement sa santé. Nous savons que, dans les dernières campagnes, il est arrivé à plus d'un de nos amis de contracter ou d'aggraver des maladies qui leur seront peut-être fatales. Que sera ce donc par ces froids polaires ?

Mais cette considération n'arrêtera pas les généreux adeptes de la cause pour laquelle nous combattons tous ensemble depuis l'inoubliable 16 novembre. Dussent-ils piller pour l'occasion tous les magasins de fourrures et emprunter le costume des naturels du Lappon et du Groenland, ils se jetteront dans la mêlée avec autant d'ardeur que l'an dernier et défieront leurs adversaires d'aller justifier en leur présence les iniquités du régime actuel.

Pour notre part, nous allons travailler à suppléer, dans la mesure de nos forces, aux désavantages de la situation. Nous ne laisserons pas passer un seul jour sans formuler les griefs populaires contre ce gouvernement infâme qui, près nous avoir pillés, ruinés, trompés, a versé le sang des nôtres et veut aujourd'hui acheter son pardon à deniers comptant.

Nous commençons dès aujourd'hui à mettre sous les yeux du lecteur la preuve de malversations et des dilapidations sans nombre du gouvernement actuel, preuve admise et corroborée par le témoignage même de nos plus ardents adversaires.

Dans une colonne, on verra ce que nous a coûté de malheurs et de ruines ce régime pourri jusqu'à la moëlle ; et dans une autre, les protestations arrachées aux principaux amis du gouvernement, à ceux qui s'honorent aujourd'hui de compter parmi ses plus plats valets, aux Tom Chase Casgrain et autres—par la politique fanatique, fourbe et frauduleuse qui a guidé le gouvernement dans le règlement de la question du Pacifique.

Nous comptons sur nos amis pour suppléer au défaut de discours par la littérature pratique que nous avons à leur offrir, en répandant notre modeste feuille à profusion dans leurs paroisses et leurs villages, afin que chaque électeur sache bien la grandeur et la solennité du verdict qu'il aura à prononcer dans un mois d'ici.

ACTUALITES

Toute personne qui nous adressera 25 cents recevra l'*Électeur* (quotidien) d'ici à la fin des élections fédérales.

L'hon. M. Laurier, l'hon. F. X. A. Trudel, l'hon. sénateur Bellerose, l'hon. sénateur Armand, l'hon. sénateur Quévremont, M. L. C. Bélanger, du *Progrès de l'Est*, M. P. L. Tousignant, de l'*Union des Cantons de l'Est*, et plusieurs autres hommes politiques importants sont attendus pour la démonstration du 26.

M. J. D. Edgar, M. P., ce député haut canadien si sympathique à notre race, doit aussi être invité à la fête.

Pauvre Québec ! Nous possédions un avantage que nous croyions au moins ne jamais pouvoir nous être enlevé. Notre capitale était considérée comme un second home pour les Gouverneurs-Généraux et leurs états majors. Ceux-ci y avaient leurs appartements réservés pour eux seuls.

Chaque année ils venaient séjourner quelques semaines au milieu de nous et c'était l'occasion de réceptions et de fêtes brillantes.

Tout cela s'envole avec le reste. Son Excellence le Gouverneur Général établit ses quartiers à Montréal.

Les citoyens de la métropole viennent de lui louer une résidence princière rue McTavish.

Le parti vice royal arrivera à Montréal la semaine prochaine et y séjournera jusqu'à la session.

Québec, jadis fameux par ses galants militaires, par la joyeuse aristocratie qui faisant les honneurs de sa citadelle, est placé au troisième rang.

Nous venons de recevoir de notre correspondant spécial à New York, le Herald du 11 courant.

C'est le journal le plus important des Etats Unis.

Son tirage est de 190,500.

Ce que dit le Herald dans ce seul numéro serait de nature à jeter l'alarme par tout le Canada. Parlant des difficultés qui existent entre le gouvernement canadien et le gouvernement américain au sujet des pêcheries, le grand journal américain dit qu'il est grandement temps d'en finir et de mettre le Canada à la raison; que le gouvernement canadien peut continuer à pressurer et tyranniser son peuple, s'il le veut, mais qu'il ne jouera pas ce jeu-là avec les Américains.

Il est évident que le gouvernement de Sir John est à nous préparer une troisième guerre.

Puisse le peuple l'écraser avant qu'il ait pu nous en faire de ruines!

Un homme important du parti conservateur dans les provinces maritimes a déclaré à un reporter du West que le gouvernement ne perdrait que cinq comtés dans la Nouvelle-Ecosse sur ceux qu'il a déjà: Yarmouth, Richmond, Lunenburg, Kings et Halifax.

Même d'après leurs calculs, cela fait toujours une différence de 10 dans une province qui envoie 21 représentants.

Un riche bourgeois de St Roch que nous avons connu comme le conservateur le plus féroce de la division de Québec Est, dans les différentes élections de M. Laurier, disait l'autre jour, en notre présence:

"Il paraît que nous allons avoir les élections. Eh bien! le gouvernement peut s'attendre à se voir balayer dans le district de Québec. Pas de pont! Pas de terminus! Il a pendu un fou, qu'il aille chez le diable!"

Aveu précieux recueilli dans le Canada, journal bleu d'Ottawa et succursale de la Minerve. Parlant de la manière dont les élections se sont faites dans la ville de Toronto, cet organe ministériel dit: "Le parti conservateur a mis deux candidats sur les rangs (à Toronto) et les a élus en leur donnant 6,000 voix." Or ces deux candidats étaient les nommés Clarke, propriétaires et directeurs du Sentinel, organe officiel des loges orangistes. Voilà où le parti conservateur va chercher ses candidats, de l'aveu même du Canada. Les deux Clarke ne se sont pas imposés au parti, c'est le parti qui les a mis sur les rangs. Cela est bon à savoir.

Parlant des prochaines élections fédérales, la Vérité dit:

"Que les électeurs exigent de tous les candidats une réponse catégorique à ces questions:

1o Êtes-vous franchement opposé au régime maçonnique tory orangiste de Sir John, de M. Bowell et de M. White?

2o. Êtes-vous bien déterminé à voter la déchéance de ce régime, à nous débarrasser du joug orangiste et tory à venger les insultes dont on nous a abreuvés, à punir les ministres qui ont lâchement pendu un pauvre aliéné, par froid calcul politique?

Tous les candidats qui ne veulent pas répondre hardiment oui à ces deux questions doivent être impitoyablement rejetés. Pas de faux fuyants, pas de déclarations indécoises. Dans cette lutte, il faut être pour ou contre le cabinet fédéral."

"Pourquoi, nous disait l'autre jour un partisan du gouvernement, priez-vous si fort contre les démarches que nous faisons pour nous assurer d'une majorité? Est-ce que vous n'en feriez pas autant, si vous étiez à notre place?"

"Pardonnez-moi, nous répondit. Rien n'est plus facile pour M. Joly de conserver le pouvoir s'il eut voulu recourir aux moyens dont vos amis se servent aujourd'hui. Et cependant M. Joly a été jusqu'à refuser un octroi de \$400 pour un pont—lorsque cet octroi eut pu lui conserver un député et sauver la situation, uniquement parce qu'il croyait cet octroi injuste."

"Oui! mais vous remarquerez, répliqua notre interlocuteur, que c'est de l'honnêteté bête."

"C'est précisément là, ripostions-nous

à notre tour, les notions qui séparent votre parti du nôtre.

Un prêtre de nos amis nous écrit:

"Je viens de relire toutes les abominations du Mail que vous avez reproduites.

Dites moi donc ce que les journaux bleus de notre province vous répondent lorsque vous montrez leurs alliés torys sous de pareilles couleurs. Ils ne doivent pas absolument différer d'opinion avec vous sur ce chapitre. Comme je ne reçois que votre Electeur, je serais bien curieux d'être renseigné sur ce sujet....."

Nous nous empressons de satisfaire notre vénérable correspondant.

Chaque fois que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs les attaques si brutales, si souverainement injustes des écrivains et des orateurs torys contre nos compatriotes et nos coreligionnaires, la presse bleue de notre province, pour empêcher ces révélations de produire leur effet, reproduit les tirades du Globe contre nous, publiés il y a 20, 25 et 30 ans. Elle supprime les dates et s'écrie: Vous voyez, compatriotes, que les deux partis, grits et torys, se valent.

Par ce moyen on rend les grits qui depuis 14 ans protègent nos coreligionnaires d'Ontario, responsables du fanatisme des grits, d'il y a 30 ans.

Par le même procédé, on porte notre population à continuer son allégeance aux torys qui les insultent et menacent de les dépouiller de tous leurs droits et à combattre les grits qui repoussent ces insultes et se contentent de garantir le maintien de nos droits.

Mais quel rôle ignoble, dira sans doute notre correspondant!

Assurément, mais que de dupes il fait, même parmi la classe éclairée qui ne voit que les journaux bleus qui inondent la province!

M. Massur, député de Robelieu, écrit au Globe qu'il ne se présentera pas de Nouveau.

Il est probable que c'est M. Sénécal qui sera le candidat du gouvernement.

A tout événement, l'élection de notre ami M. le Dr Laloueur, maire de Sorel, ne fait pas de doute.

Le gouvernement Ross est tellement certain qu'il aura à déguerpir le 27, qu'il n'a pas fait préparer les estimates pour la prochaine année fiscale.

Il est probable que la lutte se fera à la Beauce entre M. Poirier, national, et M. le Dr Gauthier, de St François, pender.

La Ruine prend fait et cause pour Lady Colin Campbell dans ses difficultés avec son mari.

En vue de la preuve faite, Sa Majesté ferait peut-être mieux de ne pas prodiguer ainsi ses sympathies.

Un certain nombre de citoyens de Montréal viennent d'adresser des requêtes au gouvernement pour obtenir la nomination de M. Bethune et Kerr comme juges.

On voit du nouveau tous les jours.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre jeune ami M. Arthur Bruneau, du Club National de Montréal, a passé de brillants examens devant le Conseil du Barreau et est à même à pratiquer la profession d'avocat.

Nos félicitations et nos meilleurs souhaits au nouvel avocat.

M. Noël, de la maison N. Lemieux et Noël, de la Basse-Ville, a eu le malheur de perdre sa fille aînée, âgée de 18 ans.

Nous offrons nos condoléances à la famille affligée.

Le procès Amyot vs Tarte a duré encore toute la journée d'hier.

La déposition du major Guy, du département de la Milice, a pris l'avant midi tout entier et ne s'est terminée que dans l'après-midi. M. Guy a été interrogé sur tous les détails du commissariat.

Le lieutenant colonel Duchesnay, le sergent Genest, le major Frenette, le capitaine Garneau, ont été ensuite entendus.

Le parlement impérial se réunira le 27 courant.

Le Times de Londres, le journal le plus important de l'Angleterre, prétend que le gouvernement expirera ce jour-là.

On annonce que Mgr Taché, archevêque de St Boniface, viendra dans la province de Québec vers la fin de février.

M. le maire Beaugrand a soumis à la chambre de commerce l'idée de construire à Montréal une résidence pour le gouverneur-général.

Le maire de Montréal se propose de convoquer une assemblée des citoyens pour discuter l'idée.

Une résolution approuvant l'idée de construire une telle résidence a été adoptée par la chambre de commerce.

Décidément, la prison de Montréal est plus populaire que celle de Québec.

L'année dernière, la prison de Montréal a reçu la visite de 2,208 pensionnaires, dont 1,734 hommes et 474 femmes.

On télégraphie de Rome, 14—Le cardinal Ferrieri est mort. Il naquit à Jano, Italie, le 14 septembre 1810 et fut créé cardinal le 13 mars 1868. Le cardinal Jacobini, qui a subi une opération chirurgicale tout dernièrement, a eu aujourd'hui une rechute sérieuse.

On télégraphie de Londres, 14—Glastone jouit actuellement d'une robuste santé. Il a fait une longue marche aujourd'hui et s'est ensuite livré à son passe-temps favori d'abattre des arbres.

Reminiscences précieuses

Ce que ceux qui réclament la confiance du peuple en faveur du gouvernement fédéral pensent eux-mêmes de ce gouvernement.

Documents à conserver et à méditer

Le 3 février 1885, le grand assemblée des citoyens de Québec.

Sur proposition de M. T. Ledroit, M. Jos. Shehyn fut appelé à présider et MM. L. F. Burroughs et F. H. Andrews priés d'agir comme secrétaires.

Les orateurs de la circonstance furent le président, M. Shehyn, l'hon. M. Garneau, M. Carbray M. P. P., Dr Rinfret M. P. P., l'hon. H. G. Malhiot de Trois-Rivières, l'hon. John Hearn, MM. Tom. Chase Casgrain, Révd Dr Cook, M. Tarte et M. O'Sullivan. Voici le texte même des résolutions qui furent adoptées à l'unanimité à cette réunion:

Que lorsque la fédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord fut résolue, la construction d'une grande voie internationale passant entièrement sur le territoire canadien fut une des conditions arrêtées entre elles.

Que cette grande entreprise publique a été commencée avec l'intention d'unir solidement entre elles les diverses provinces qui composent la puissance du Canada.

Que conformément à cet arrangement, le chemin de fer de l'Intercolonial a été construit, et le chemin du Pacifique est en voie de construction, par le Nord du Lac Supérieur, à des frais très considérables.

Que cette politique devra imposer des charges et des responsabilités au peuple de ce pays.

Qu'en addition à sa part dans ces responsabilités, la province de Québec s'est engagée à construire le chemin de fer de Q. M. O. & O., et la cité de Québec est de plus liée par sa souscription pour venir en aide à la construction du chemin de fer du Nord.

Que la construction du dit chemin de fer provincial a été commencée avec l'entente qu'il formerait partie de notre grande voie nationale et qu'il serait le lien de connexion entre les chemins de fer du Pacifique Canadien et de l'Intercolonial.

Que cette entente a eu lieu durant la dernière session du parlement par la persécution d'un acte ayant pour objet l'extension du chemin de fer du Pacifique jusqu'au port de Québec.

Que lorsque le peuple du Canada a consenti à accepter les responsabilités incidentes de la création de ce chemin de fer national transcontinental, il a pris cette résolution sur l'assurance solennelle donnée à diverses reprises, au dedans et au dehors des chambres du Parlement, que, par le développement du commerce du pays, il alimenterait ses ports de mer, et il en retirerait une large compensation de ses sacrifices.

Qu'en détournant le trafic de notre grande voie internationale des ports canadiens, en faveur des ports américains, nous laisserions au peuple les mêmes responsabilités, mais sans les équivalents promis.

Qu'un tel résultat serait désastreux à l'extrême et mettrait sérieusement en péril la permanence de notre système politique actuel.

Que le moyen le plus effectif d'empêcher ce détournement serait de diviser le trafic de notre grande voie nationale par le nord de Québec et au point le plus à l'Est où il soit possible de construire un pont sur le fleuve St Laurent en recourant au milage ou la distance au littoral maritime, en réduisant le taux du fret au minimum.

Que vers la fin de la dernière session, le parlement vota un octroi pour aider à la construction d'une ligne de chemin de fer reliant Montréal à Halifax comme l'extension virtuelle du chemin de fer du Pacifique Canadien jusqu'aux rives du Pacifique.

Que diverses routes ont été recommandées pour cette ligne projetée, entre autres:

1o Montréal, via Québec, Rivière du Loup.

2o Montréal, via Québec et Edmondston.

3o Montréal, via Sherbrooke et Cantorbery.

Que les routes No 2 et 3 passent à travers l'Etat du Maine et le numéro 1 passe d'un bout à l'autre sur le territoire canadien.

[Appl.] Qu'au cours de la session des résolutions par le Parlement, le gouvernement s'engagea à faire faire un examen sérieux du pays et des arpentages scientifiques complets de toutes les routes recommandées avant de faire un choix définitif de l'une des routes.

Qu'il apparaîtrait que cet examen sérieux et ces arpentages scientifiques complets ne sont pas encore parachevés.

Que la construction de cette ligne projetée de chemin de fer, reliant Montréal à Halifax en passant par un territoire étranger, serait un abandon virtuel de l'engagement pris lors du pacte fédéral.

Que sa construction à la rive sud aurait pour conséquence:

1o De détourner la construction du pont sur le fleuve St Laurent à Lachine.

2o De détourner presque inévitablement le trafic du pays au profit des ports de mer atlantiques américains.

3o De manquer à la parole et à la foi engagée vis-à-vis de la province et de la cité de Québec. [Applaudissements.]

4o D'isoler fatalement les cités de Trois-Rivières, Québec, St Jean et Halifax, et l'on pourrait presque dire les trois quarts des provinces de Québec, du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse de notre grande voie nationale et de les priver de tous les avantages pratiques qu'elle devra procurer.

Que la bonne foi et le bien être du peuple de ce pays sont intimement liés:

1o A son adhésion loyale et ferme aux arrangements pris lors de la Confédération.

2o A l'extension immédiate du chemin de fer du Pacifique Canadien jusqu'au port de Québec, tel qu'arrêté lors de la dernière session, sans nouveaux délais.

3o A la construction d'un pont sur le fleuve St Laurent, à Québec, pour opérer la connexion du Pacifique avec l'Intercolonial. [Appl.]

4o A la construction du lien de raccordement, de la Rivière du Loup à Elmunston, et de tout autre lien qui pourrait être jugé nécessaire pour raccourcir la distance vers le littoral de l'Atlantique.

5o Au refus de sanctionner la construction du pont sur le fleuve St Laurent à Lachine, comme une menace imminente contre nos ports de mer.

6o Et au refus de sanctionner les dépenses de l'argent du Canada pour la construction d'une ligne de chemin de fer passant à travers un territoire étranger.

Que copies de ces résolutions soient adressées au Très Honorable Sir John A. Macdonald, aux membres du Parlement du Canada, et aux maires de Montréal, de Trois-Rivières, de Saint Jean et d'Halifax.

Proposé par T. Ledroit, F. Carbray, l'hon. J. Hearn, J. W. Henry, W. C. Gibson, Dr Marsden; secondé par J. A. Charlebois, Joseph Hamel, Simon Peters, Isaac Dorion et F. X. Berlinguet.

Qu'il soit résolu:

1o Que dans le but de faire prévaloir devant le cabinet fédéral et le Parlement du Canada, l'extension du chemin de fer du Pacifique Canadien vers la partie Est de la Puissance, tel qu'exprimé dans les résolutions adoptées ce jour à Québec; aussi dans le but de venir en aide à nos députés et représentants pour surveiller les intérêts de la ville et du district de Québec en général, et enfin dans le but d'obtenir un résultat pratique en réunissant par une action commune les efforts de tous les intéressés dans la solution des questions qui sont d'un intérêt vital pour la prospérité de cette partie importante de la Puissance du Canada, un comité de citoyens soit composé des messieurs suivants:

Le maire de Québec, Sir N. F. Bellet, Joseph Shehyn, Andrew Thomson, l'hon. P. Garneau, l'hon. Henri Gustave Joly, col. Rhodes, Joseph Hamel, Wm. M. Macpherson, l'hon. I. Thibaudeau, Elise Beaudet, T. Le-

droit, J. J. Foote, Nazaire Turcotte, J. W. Read, Félix Carbray, L. F. Burroughs, T. C. Casgrain, Cyrille Tessier, J. G. Scott, J. A. Charlebois, J. F. Bellet, Thomas Pampalon, R. H. Smith, J. C. Brunet, J. A. Turcotte, Guillaume Bresse, F. X. Berlinguet, Henry Sullivan, Jas. McCorkell, J. A. Langlais, Z. Paquet, P. G. Bussière, Benson Hall, Thos. Beckett, F. Andrews, W. D. Campbell, I. Simard, M. G. Baby, Victor Châteauevert, O. Murphy, J. B. Laliberté, V. W. Larue, F. Kirouack, M. Fiset, Logie Danu, Ferd. Delisle, J. F. Peachy, B. Leonard, F. Gunn, J. D. Brousseau, Z. Vandry, John Laird, Eug. N. Chinic, l'hon. John Hearn, John Ross, W. McLimont, Narcisse Lemieux, Wm. Carrier, N. Rioux, Edmond Giroux, Ferd. Hamel, Daniel Louis, Jos. Whitehead, J. B. Forsyth, R. B. Dobell, Robert Brodie, G. Lemoine, Jules Larue, Jas. Carrel, Israël Tarte, avec pouvoir d'ajouter à leur nombre.

2o Que ce comité soit en outre chargé de se réunir aussitôt que possible, afin de s'organiser et prendre les mesures nécessaires pour faire adopter les présentes résolutions par les électeurs des autres parties de la province, par les citoyens des villes de St Jean et Halifax et des autres parties des provinces maritimes plus spécialement intéressées dans la solution de la question du terminus Est du chemin de fer du Pacifique Canadien.

3o Que pour rencontrer les dépenses qui devront être encourues dans l'exécution de son mandat le comité se procure les présentes autorisations d'adresser aux citoyens de la ville et du district de Québec pour obtenir les fonds nécessaires au moyen d'une souscription publique.

Proposé par Rev. John Cook, Hon. P. Garneau, Hon. John Hearn; secondé par R. F. Rinfret, William Marsden et W. G. Gibson:

Que vu l'importance exceptionnelle, pour cette partie du pays des questions soulevées dans la dite résolution, les électeurs réunis en cette assemblée, en transmettant aux députés de la cité et du district de Québec copies des dites résolutions, leur expriment en même temps leur désir bien arrêté de les voir affirmer devant le parlement la justice de notre cause et travailler sans relâche pour obtenir l'exécution d'une entreprise dont dépend l'avenir de cette partie du Canada, qui est immédiatement intéressée à la solution des questions indiquées dans les dites résolutions.

On voit par cette pièce que les conservateurs et les libéraux de Québec étaient parfaitement d'accord sur les points suivants: 1o que la bonne foi du pays était engagée à l'extension du Pacifique sur le Territoire Canadien; 2o que ce serait un véritable désastre non seulement pour Québec, mais pour toute la province si le gouvernement permettait au Pacifique de s'échapper à Lachine au lieu de venir traverser le fleuve à Québec; 3o que c'était le devoir et du gouvernement et des députés de respecter ces engagements et d'éviter à la plus vieille province de la confédération les désastres dont elle était menacée.

Or le gouvernement a violé cet engagement permis au Pacifique de traverser à Lachine et de laisser notre province dans l'isolement.

QUEBEC SOUS LA NEIGE

Les gens matineux qui ont devancé les déblayeurs des rues ce matin ont pu jouir du spectacle extraordinaire qu'offre une ville entière littéralement enfouie sous la neige.

Dans les rues les plus exposées à la rafale, la trace des voitures disparaissait sous une couche invariablement perdue de vue de huit ou dix pieds de neige; en quelques endroits, les bancs atteignaient vingt pieds de hauteur.

Les citoyens résidant hors des limites de la ville se sont vu pendant plusieurs heures emprisonnés dans leurs demeures.

Les trains de chemin de fer sont partout bloqués. Sur le Pacifique les trains d'hier soir ont été arrêtés. Celui qui est parti hier après-midi à 2 h. 30 de la gare du Palais s'est rendu jusqu'à Saus Bruit, à la sortie de St Sauveur, ainsi que la chose arrive invariablement dans les grandes tempêtes de neige. Celui parti de Montréal hier après-midi est perdu dans la neige en haut de Portneuf.

Les bateaux de la Trave n'ont pu faire un seul voyage hier. On n'a encore aucune nouvelle des trains du Grand-Tronc et de l'Intercolonial.

Nous n'avons pas reçu nos malles depuis hier matin. Il y a eu plusieurs feux de cheminées, sans conséquence heureusement, pendant la journée d'hier.

LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT

DEUXIEME PARTIE

XI

BURKE ET STUART.

Ce dernier était un homme grand et maigre, d'un imperturbable sang-froid et qui, s'il avait quelque sensibilité dans le cœur, n'en laissait rien voir sur ses traits impassibles. Il était, devant tout ce désastre, comme un mathématicien devant un problème; il cherchait à le résoudre et à en dégager l'inconnue. Aussi, à cette parole de Glenarvan: "Voilà un grand malheur!" répondit tranquillement: "Mieux que cela, mylord. Mieux que cela!" s'écria Glenarvan, choqué de la phrase, et qu'y a-t-il de mieux qu'un malheur?

—Un crime! répondit tranquillement l'officier de police. Glenarvan, sans s'arrêter à l'importance de l'expression, se retourna vers M. Mitchell l'interrogeant du regard.

Oui, mylord, répondit le surveyor général, notre enquête nous a conduits à cette certitude, que la catastrophe est le résultat d'un crime. Le dernier wagon des bagages a été pillé. Les voyageurs survivants ont été attaqués par une troupe de cinq à six malfaiteurs. C'est intentionnellement que le pont a été ouvert, non par négligence, et si l'on rapproche ce fait de la disparition du garde, on en doit conclure que ce misérable s'est fait le complice des criminels.

L'officier de police, à cette déduction de surveyor général, secoua la tête.

—Vous ne partagez pas mon avis? lui demanda M. Mitchell.

—Non, en ce qui regarde la complicité du garde.

—Cependant, cette complicité, reprit le surveyor général, permet d'attribuer le crime aux sauvages qui errent dans les campagnes du Murray sans la garde, des indigènes n'ont pu ouvrir ce pont tournant dont le mécanisme leur est inconnu.

—Juste, répondit l'officier de police.

—Où, ajouta M. Mitchell, il est constant, par la disposition d'un bûcher dont le bateau a franchi Camden-Bridge à dix heures quarante du soir, que le pont a été réglementairement refermé après son passage.

—Parfait.

—Ainsi donc, la complicité du garde me paraît établie d'une façon péremptoire.

L'officier de police secouait toujours la tête par un mouvement continu.

—Mais alors, monsieur, lui demanda Glenarvan, vous n'attribuez point le crime aux sauvages?

—Aucunement.

—A qui, alors?

En ce moment, une assez grande rumeur s'éleva à une demi-mille en amont de la rivière. Un rassemblement s'était formé, qui se grossit rapidement: Il arriva bientôt à la station. Au centre du rassemblement, deux hommes portaient un cadavre. C'était le cadavre du garde, déjà froid. Un coup de poignard l'avait frappé au cœur. Les assassins, en traînant son corps loin de Camden-Bridge, avaient voulu sans doute égarer les soupçons de la police pendant ses premières recherches. Or, cette découverte justifiait pleinement les doutes de l'officier. Les sauvages n'étaient pour rien dans le crime.

Ceux qui ont fait le coup, dit-il, sont des gens familiarisés avec l'usage de ce petit instrument. Et parlant ainsi, il montra une paire de "dardies", espèces de menottes faites d'un double anneau de fer muni d'une serrure.

—Avant peu, ajouta-t-il, j'aurai le plaisir de leur offrir ce bracelet comme cadeau du nouvel an.

—Mais alors vous soupçonnez?...

—Des gens qui ont "voyagé gratis sur les bâtiments de Sa Majesté."

—Quoi! des convicts! s'écria Paganel, qui connaissait cette méthode employée dans les colonies australiennes.

—Je croyais fit observer Glenarvan, que les transportés n'avaient pas droit de séjour dans la province de Victoria?

Peuh! répliqua l'officier de police, s'ils n'ont pas ce droit, ils le prennent! Ça échappe quelquefois, les convicts, et je ne me trompe point ou ceux-ci viennent en droite ligne de Perth. Eh bien, ils y retourneront, vous pouvez m'en croire.

M. Mitchell approuva d'un geste les paroles de l'officier de police. En ce moment, le chariot arrivait au passage à niveau de la voie ferrée. Glenarvan voulut épargner aux voyageurs l'horrible spectacle de Camden-Bridge. Il salua le surveyor général, prit congé de lui, et fit signe à ses amis de le suivre.

—Ce n'est pas une raison, dit-il, pour interrompre notre voyage.

Arrivé au chariot, Glenarvan parla simplement à lady Helena d'un accident de chemin de fer, sans dire la part que le crime avait prise à cette catastrophe; il ne mentionna pas non plus la présence dans le pays d'une bande de convicts, se réservant d'en instruire Ayton en particulier. Puis, la petite troupe traversa le railway quel ques centaines de toises au-dessus du pont, et reprit vers l'est sa route accoutumée.

XIII

UN PREMIER PRIX DE GEOGRAPHIE

Quelques collines découpaient à l'horizon leur profil allongé et terminaient la plaine à deux milles du railway. Le chariot ne tarda pas à s'engager au milieu de gorges étroites et capricieusement contournées. Elles aboutissaient à une contrée charmante, où de beaux arbres, non réunis en forêts, mais groupés par bouquets isolés, poussaient avec une exubérance toute tropicale. Entre les plus admirables distinguaient les "casuarinas", qui semblent avoir emprunté au chêne la structure robuste de tronc, au pin la rudesse de ses feuilles un peu gauches. A leurs rameaux se mêlaient les côtes si curieuses du "banksia latifolia", dont la maigreur est d'une suprême élégance. De grands arbustes à brindilles retombantes faisaient dans les massifs l'effet d'une eau verte débordant de vasques trop pleines. Le regard hésitait entre toutes ces merveilles naturelles, et ne savait où fixer son admiration.

La petite troupe s'était arrêtée un instant. Ayton, sur l'ordre de lady Helena, avait retenu son attelage. Les gros diques du chariot cessaient de crier sur le sable quartzeux. De longs tapis verts s'étendaient sous les groupes d'arbres seulement, quelques extumescences du sol, s'enfleurent régulièrement les divisaient en cases assez apparentes, comme un vaste échiquier. Paganel ne se trompa pas à la vue de ces verdoyantes solitudes, si poétiquement disposées pour l'éternel repos. Il reconnut ces carrés funéraires, dont l'herbe efficace main ena it les dernières traces, et que le voyageur rencontre si rarement sur la terre australienne.

—Les bocages de la mort, dit-il. En effet, un cimetière indigène était là, devant ses yeux, mais si frais, si ombragé, si égayé par de joyeuses volées d'oiseaux s'engageant, qu'il n'éveillait aucune idée triste. On l'eût pris volontiers pour un des jardins de l'Eden, alors que la mort était bannie de la terre. Il semblait fait pour le vivants. Mais ces tombes, que le sauvage entretenait avec un soin pieux, disparaissaient déjà sous une marée montante de verdure. La conquête avait chassé l'Australien loin de la terre où reposaient ses ancêtres, et la colonisation alla bienôt livrer ces champs de la mort à la banquette à la dent des troupeaux. Aussi ces bocages sont-ils devenus rares, et combien déjà sont foulés aux pieds du voyageur indifférent, qui revoit toute une génération récente!

Cependant Paganel et Robert, devant leurs compagnons, qui avaient entre les tumuli de petites allées ombreuses. Ils causaient et s'instruisaient l'un à l'autre: car le géographe prétendait qu'il gagnait beaucoup à la conversation du jeune Grant. Mais ils n'avaient pas fait un quart de mille, que lord Glenarvan les vit s'arrêter, puis descendre de son cheval, et enfin se pencher vers la terre. Ils paraissaient examiner un objet très curieux, à en croire leurs gestes expressifs.

Ayton piqua son attelage, et le chariot ne tarda pas à rejoindre les deux amis.

A continuer.



QUEBEC-CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et des Montagnes Blanches.

La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle Angleterre via Sherbrooke et le lac Memphremagog.

LE OU APRES LUNDI LE 22 NOV. les trains quitteront Québec:

EXPRESS—Départ de Québec par le bateau passeur à 12.30 p.m., de Lévis à 1.10 p.m. arrive à la Jonction de la Beauce à 3.35 p.m., à Sherbrooke à 8 p.m., à New Port à 6.30 a.m., et à New York à 11.45 a.m.

MIXTE—Part de Québec par le bateau passeur à 2.00 p.m.; de Lévis à 2.30 p.m., arrive à la Jonction de la Beauce à 6.40 p.m.; arrive à St François à 7.45 p.m.

Les trains arrivent à Québec EXPRESS—Part de New York à 4.30 p.m.; de Boston à 0.00 p.m.; de New Port à 7.00 a.m.; de Sherbrooke à 8.15 a.m. arrive à Lévis à 3.20 p.m. et à Québec par bateau passeur à 3.30 p.m.

MIXTE—Part de St François à 6.00 a.m., de la Jonction de Beauce à 7.25 a.m., arrive à Lévis à 11.15 a.m. et à Québec par bateau passeur à 11.30 a.m.

Train rapide, beau paysage et raccourcements certains.

Les malles et express de New York et Boston circulent directement sur cette ligne. Le bagage est étiqueté entre tous les endroits.

Pour billets et autres informations s'adresser au bureau général des billes, en face de l'Hôtel St Louis.

R. M. STOCKING, Agent. JAS. B. WOODWARD, Gérant-général.

J. H. WALSH, Gérant général des passagers.

Merveilleux Effets

DE L'EAU MINERALE ST-LEON RECOMMANDEE PAR UN PHARMACIEN BIEN CONNU A MONTREAL

Lisez: Montréal, 11 oct. 1886. A. M., le gérant de la Cie d'Eau St Léon, Montréal.

Monsieur, L'essai que j'ai fait de l'Eau Minérale St Léon pour la maladie des reins dont je souffrais me permet de la recommander comme remède efficace à cette maladie.

JOHN GARDNER, Chimiste, Coin des rues McGill et Notre Dame. Des circulaires contenant des certificats importants envoyés franco de port sur demande.

COMMENT SE SERVIR DE L'EAU MINERALE ST-LEON

Comme purgatif, prenez deux ou trois verres chauds avant le déjeuner. Un ou deux verres pendant les repas est un remède efficace contre la dyspepsie.

Prenez tous les jours, de trois heures en trois heures, un verre de cette eau, qui est un des meilleurs toniques, et votre sang deviendra bientôt pur.

Nous recommandons l'Eau St Léon comme préservatif contre les maladies qui engendrent l'abus des boissons fortes.

Les circulaires contenant des certificats importants sont envoyés gratis sur application.

Cette eau précieuse est en vente chez tous les principaux Pharmaciens et Epiciers, au prix modique de 25 centimes le gallon. Vendu en gros et en détail par GINGRAS, LANGLOIS & CIE, Seuls agents pour toute la Puisseance. Vis-à-vis le Palais Cardinalice.

CADEAUX

DE LA NOUVELLE ANNEE

Petites chaînes en or, en argent et en onyx.

Epingles, divers genres, etc. Cannaes montés en or et en argent. Boutons en or pour manchettes, Epinglettes, Chaînes, etc.

Boîtes à toilette en peluche et Ecru. Boîtes à Cartes, Bourses Boîtes à Cigarettes et à Cigar. ttes. Articles en cuivre, Enciers Couteaux à papier, etc.

Pour les Jouets et Jeux.

G. SEIFERT

EUROPEAN BAZAAR

34 rue de la Fabrique 34

GOULETTE A VENDRE

La golette "Marie Elmira" de 52 tonneaux avec tous ses agrès, actuellement au Bic. Prix modéré conditions faciles avec toutes garanties, à très bon marché au comptant.

S'adresser à JOSEPH D'ANJOU, Marchand, St Fabien.

A VENDRE

Un emplacement situé au Bic, comté de Rimouski, avec de beaux magasins et hangar tout neufs, étant un des meilleurs postes de commerce du village.

JOS. D'ANJOU, Marchand, St Fabien.

13 déc

Je viens de recevoir à l'occasion des Fêtes

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

de beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (de tous les formats) pianos droits (nouveaux modèles) pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.



et les orgues-harmoniums "DOMINION."

Tous instruments de choix, de nouveaux styles, uniques dans leur genre et n'est trouvant nulle part ailleurs.

Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE.

SEUL AGENT POUR LA PROVINCE DE QUEBEC,

1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, 1676.

BIERE ET PORTER LABATT

Les boissons par excellence pour les chaleurs sont les Célèbres Bière et Porter Labatt de London

Les plus hautes autorités médicales ont recommandé l'usage comme tonique et comme le breuvage le plus favorable à la santé. L'analyse du Rév. P. J. E. Pagé, professeur de chimie de l'Université Laval, prouve qu'ils sont fabriqués avec les meilleures qualités d'orge et de houblon et qu'ils peuvent rivaliser avec les meilleures bières et porters importés, et ne contiennent ni acide, ni autres ingrédients nuisibles à la santé.

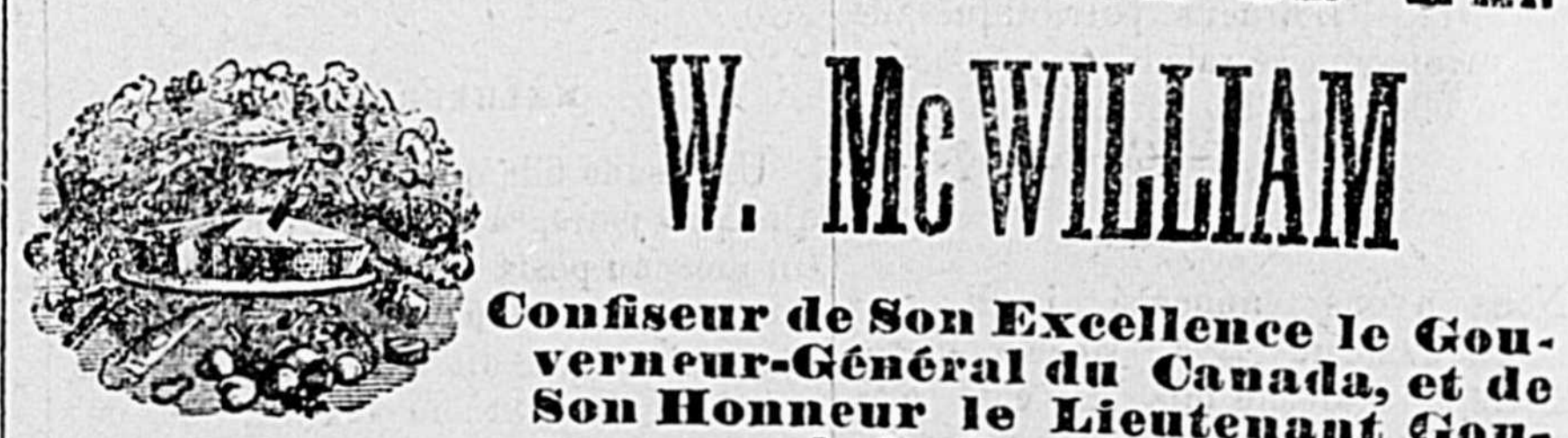
La célèbre bière Labatt de London est reconnue la meilleure du Canada par la confédération et l'imitation du véritable libelle par des brassours et embouteilleurs peu scrupuleux.

POUR LA BELLE SAISON, achetez la célèbre Bière et Porter Labatt, London, et n'en prenez point d'autre en substitution.

N. Y. MONTREUIL, Seul agent, Québec.

P. S.—En mains le stock le plus considérable de Québec de Bière en Bouteilles; 13 avril 6m 25c

FÊTES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN



Confiseur de Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada, et de Son Honneur le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec

EST A LA DISPOSITION DU PUBLIC POUR

DEJEUNERS DE NOCES, DINERS DE GALA,

RAFRAICHISSEMENTS POUR SALONS ET BALS

SERVIS SOUS LE PLUS COURT DELAI

Constamment en mains, Viandes froides, Gateaux, Crème, Bonbons français, américains, etc., etc.

N. B.—Tous ordres donnés de quelque partie de la province seront exécutés et les envois faits par l'Express.

No 52 rue ST-JEAN et No 11 rue LA FABRIQUE 24 déc 3s

AVIS

F. ALF. ST-LAURENT ENCAUTEUR ET AGENT GENERAL Fabricant de la peinture élastique pour les toits, clôtures, etc. Aussi agent pour la vente de la peinture d'amiante.

M. ST LAURENT ayant été nommé agent spécial de la Manufacture d'Instruments Aratoires de Québec, aura toujours en mains un assortiment très varié d'instruments pour l'agriculture et toutes les pièces qui s'y rattachent. Il recevra avec reconnaissance toutes commandes que l'on voudra bien lui confier dans cette branche de commerce.

Il s'occupera aussi de règlement de succession, de faillite, etc. Plusieurs agents commissionnaires trouveront de l'emploi en s'adressant à

F. ALF. ST LAURENT, No 17 rue St-Jacques, B. V.

12 juillet

DEPOTS DE COGNAC ANALYSE

Le cognac de la maison CHS DUQUET & CIE, analysé par le Rév. M. Pagé, professeur à l'Université-Laval, et recommandé par les Drs Lemieux & Sewell, est en dépôt et en vente dans les maisons suivantes:

HAUTE VILLE

Gronier N Binet

Etienne Paradis, H. A. Paré,

M. W. Coleman, O. Bélanger,

Ed Clarke, N. Chouinard & Cie

Dub au & Cie Chs S. Riverin,

J. E. Asselin. ST-ROCH

BASSE VILLE

Creteau & Frère, Toussaint & Cie

Emilien Augers, F. Genest.

PRIX: 81 la bouteille

Les personnes voulant en prendre en détail voudront bien s'adresser à la

CAVE FRANCAISE

No 111 RUE ST PIERRE

à l'enseigne du baril rouge 15 nov 1886.

LA LEGERE ET SILENCIEUSE MACHINE A COUDRE DOMESTIC

est reconnue dans le commerce des machines à coudre comme étant la seule machine qui ait atteint le plus haut point d'excellence que puisse atteindre une machine à coudre. "LA DOMESTIC" est pourvue du plus beau choix de guides et accessoires. Le bois qui entre dans la confection de cette machine est plat et de qualité supérieure. La machine exécute une plus grande variété d'ouvrages que toute autre machine dans le marché. La réputation de la DOMESTIC déjà si grandement établie s'agrandit tous les jours par son habileté à exécuter les plus beaux ouvrages d'art qui soient vus.

Venez voir cette machine avant de fixer votre choix sur d'autres.

SEULE AGENCE A QUEBEC

BERNARD & ALLAIRE,

Editeurs de Musique

77 & 79 rue St Jean

BERTRAND & CIE MARCHANDS DE BOIS

RUE DE L'EGLISE — QUÉBEC

Font savoir au public qu'ils ont ajouté à leur commerce de bois ordinaire.

Un assortiment de bois franc sec consistant en

Noyer Noir, Cerisier, Frêne, Bois Blanc, Merisier, etc.

Ayant beaucoup de planches à plancher en merisier sec et préparées on en vendra avec réduction sur les prix ordinaires.

8 déc

AVIS

Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon frère VICTAL MORIN, de St Thomas de Montmagny. Ce dernier n'est pas non plus autorisé à vendre aucun produit de ma terre ni aucun animal, sans un ordre signé par moi.

MATHIAS MORIN,

Québec, 12 nov. 1886.